



Communiqué

Situation de pénurie d'énergie

Les mesures d'économies d'énergie ont montré leur efficacité et seront reconduites cet hiver

Les mesures et recommandations d'économies d'énergie décidées par la Municipalité l'automne dernier ont porté leurs fruits. La consommation de gaz a baissé de 18% et celle d'électricité de 6,5% sur la zone de desserte des Services industriels de Lausanne (SiL). Certaines actions, notamment dans le chauffage des bâtiments de l'administration et l'éclairage public, seront reconduites, parfois de manière pérenne.

«Ces économies d'énergies, obtenues dans l'urgence de la situation, sont une réussite et un signal important. Elles démontrent la prise de conscience de toute la population et des commerçantes et commerçants, suite aux appels de la Ville, du Canton et de la Confédération. Il convient maintenant de pérenniser les mesures qui peuvent l'être pour aller vers plus de sobriété énergétique, car le meilleur kilowattheure sera toujours celui qui n'est pas consommé», se réjouit Xavier Company, Conseiller municipal et Directeur des SiL.

Face au risque de pénurie d'énergie, la Municipalité a pris un premier train de mesures en septembre dernier pour économiser le gaz de chauffage et l'électricité. Suivies par les ménages et entreprises de la région lausannoise, ces actions se sont montrées efficaces. Et la Municipalité s'en félicite, car elles ont contribué à passer l'hiver sans pénurie d'énergie.

Ainsi, la consommation de gaz sur l'aire de desserte des SiL a diminué de 18% (-255 GWh), dont plus de la moitié (145 GWh) s'explique par les mesures de sobriété et d'efficacité (soit 10% d'économie par rapport à la consommation totale de la saison précédente) et 43% par des températures clémentes (soit 8% d'économie par rapport à la consommation totale de la saison précédente).

La consommation d'électricité sur l'aire de desserte des SiL a, quant à elle, diminué de 6,5% (-21,7 GWh). Alors que la consommation de chauffage dépend directement de la température extérieure, la consommation d'électricité dépend de plusieurs facteurs: engagement citoyen en faveur de la sobriété, sensibilité au prix, baisse des températures (pour les pompes à chaleur), différence de luminosité, etc.

Dès lors que les risques de pénurie ne peuvent être écartés, la Municipalité a décidé de reconduire certaines actions l'hiver prochain et d'en pérenniser d'autres qui ont fait leurs preuves.

Administration

D'importantes réflexions ont été menées durant tout l'hiver au sein de l'administration pour préparer les plans de pénurie de gaz (OIC) et d'électricité (OSTRAL), évaluer les répercussions d'un éventuel contingentement d'énergie, disposer d'un plan de continuité et d'une organisation de crise en cas d'aggravation de la situation, telle qu'un délestage cyclique.

Parallèlement, des mesures immédiates d'optimisation et de sobriété ont été prises dans les bâtiments de l'administration, dont les collèges. La consommation de chaleur pour l'ensemble du parc immobilier de la Ville a diminué de 12,1% par rapport à l'hiver précédent. Toutefois, au vu de la diversité des objets, certains bâtiments ont économisé jusqu'à 30%, alors que d'autres n'ont pu économiser que quelques pourcents. C'est une



des raisons qui a poussé la Municipalité à mettre en place une analyse approfondie par équi watt, le programme d'efficacité énergétique des SiL, de tous les bâtiments administratifs, afin de proposer des actions de rénovation et d'efficacité énergétique. Enfin, le personnel de la Ville a été mis à contribution pour appliquer un certain nombre d'écogestes.

Pour l'an prochain, les mesures suivantes vont être reconduites, à savoir:

- température dans les bureaux, collèges et temples fixée à
 - o 20,5°C pour les bureaux (vannes thermostatiques sur 3)
 - o 18°C pour les couloirs, salles de gymnastique et ateliers (vannes sur 2)
- maintien des écogestes communiqués et pérennisés

Eclairage public

Des mesures d'économie ont également touché l'éclairage public, en tenant compte des possibilités techniques, des besoins de sécurité et de sentiment de sécurité, et de la nécessité sensibiliser la population par des mesures visibles. Plusieurs parcs, monuments et lieux publics peu fréquentés en hiver ont ainsi été éteints. Ces mesures ont engendré des économies d'électricité de 143'540 kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 48 ménages (consommant 3000 kWh/an).

Au vu des premiers retours d'expérience, l'éclairage de certains parcs sera éteint à nouveau l'hiver prochain et pour d'autres mis sur horloge toute l'année afin de répondre aux besoins des usagers. C'est le cas notamment des parcs Milan, de Valency, de l'Hermitage (hormis chemin du Petit Château) et Mon Repos (à partir de cet automne), qui seront donc éteints de 22 heures à 6 heures du 1^{er} octobre au 30 avril et de minuit à 6 heures du 1^{er} mai au 30 septembre.

Le parc de l'Elysée, la place du Granit et la promenade Jean-Villars Gilles seront éteints du 1^{er} octobre au 30 avril, de même que l'éclairage piétonnier des quais d'Ouchy et de Belgique. A l'avenir, des solutions d'allumage avec détection de présence à partir d'une certaine heure seront également étudiées dans le cadre de la révision actuelle du Plan Lumière. Ce dernier dessinera également une trame noire, propice aux économies d'énergie, à la lutte contre la pollution lumineuse et à la sauvegarde de la biodiversité. Il mènera également une réflexion globale vers plus de sobriété de l'éclairage public. En attendant un nouveau concept, la cheminée de Pierre-de-Plan sera éteinte, sauf exception décidée par la Municipalité, telle que le soutien à la grève des femmes le 14 juin.

Fêtes de fin d'année

Comme en 2022, la Municipalité entend limiter la durée d'exploitation des décorations de Noël plutôt que d'y renoncer, afin de préserver l'esprit de fête tout en économisant l'énergie et en donnant un signal important à la population et aux commerces. Ainsi, la période d'illumination est fixée du 1^{er} décembre au 2 janvier et les décors sur horloge programmés pour s'éteindre à 21h.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Xavier Company, Conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne 021 315 82 00**

Informations sur www.lausanne.ch

Lausanne, le 13 juin 2023